

Rapport annuel 2017



Régie intermunicipale des
déchets de la Lièvre

Préparé par :
Mariève Garceau
Agente de communication

Février 2018

Coordonnées

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
1064, rue Industrielle
Mont-Laurier, Québec
J9L 3V6

Téléphone : (819) 623-7382
Ou sans frais : 1 (844) 623-7382

Site officiel : www.ridl.ca
Facebook : Régie de la Lièvre



Abréviations

CSP : Chute-Saint-Philippe
FN : Ferme-Neuve
KIA : Kiamika
LDE : Lac-des-Écorces
LDC : Lac-du-Cerf
LSP : Lac-Saint-Paul
ML : Mont-Laurier
MSM : Mont-Saint-Michel
NDP : Notre-Dame-de-Pontmain
NDL : Notre-Dame-du-Laus
SALDI : Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
SAL : Sainte-Anne-du-Lac

Acronymes

BFS : Boues de fosses septiques
CA : Conseil d'administration ou certificat d'autorisation
CRD : Construction, rénovation et démolition
ICI : Industrie, commerce et industrie
PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
RDD : Résidus domestiques dangereux
ROTS : Résidus organiques triés à la source
TIC : Technologie de l'information et des communications
TM : Tonnes métriques

Table des matières

Mot du président	4
Mot du Directeur général.....	4
Conseil d'administration	5
Comité de vigilance.....	6
Employés.....	6
RÉGULIER – VOLET ADMINISTRATION.....	6
RÉGULIER – VOLET OPÉRATION.....	6
Administration	8
Opération.....	8
ENFOUISSEMENT	8
AIRE DE RÉCEPTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	9
COLLECTE DE BACS NOIRS	9
VALORISATION DES CENDRES INDUSTRIELLES.....	9
Récupération	10
RECYCLAGE	10
ÉCOCENTRE	10
COLLECTEURS DE PILES.....	10
COLLECTE COMMERCIAL DE CARTON	11
DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS.....	11
RÉCUPÉRATION DU PLASTIQUE AGRICOLE	11
PLATEFORME DE COMPOSTAGE	11

Mot du président

L'année 2017 fut une année de transition pour les contribuables des douze municipalités membres de la Régie. En effet, la diminution du nombre de collecte annuel, de 26 à 18, a eu pour effet de faire baissé la quantité de matières résiduelles enfouies, de 584 tonnes métriques ou 9 % et ce, au profit des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun).

Avec ces changements, la Régie a ainsi réussi à atteindre 81 % de notre objectif, pour la collecte des matières organiques.

De plus, la Régie a effectué des partenariats avec des organismes qui œuvre dans le milieu social. En effet, la Régie a permis à la clientèle de la maison Lyse-Beauchamp de faire valoir leur talent en fabriquant les nouveaux collecteurs de piles. Pour la Société Saint-Vincent-de-Paul, il s'agit plutôt d'une entente logistique en ce qui a trait à la récupération des vêtements.

Finalement, la Régie commencera à élaborer le projet d'écocentres régionaux qui offrira un service de proximité aux contribuables des municipalités membres.

Monsieur Robert LeBlanc
Président

Mot du Directeur général

2017 fût la première année de traitement des boues de fosses septiques. Au total, c'est 1 718 fosses qui ont été vidées et 4 245 tm de boues de fosses septiques qui ont été traitées.

La Régie a instauré un nouveau service, en 2017, pour les producteurs agricoles. Il s'agit de la récupération des plastiques agricoles. Ce projet permet de détourner de l'enfouissement les plastiques d'ensilage de ballots de foin.

Bien que la Régie a, à la suite de décisions de son conseil d'administration, a vu un diminution des matières disposées dans son bac noir, il n'en reste pas moins que le taux global de récupération stagne depuis quelques années aux alentours du 61 % sur un objectif de 70 %. Pour ce qui est des matières organiques, le taux de récupération à atteindre, selon le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle, est de 52 % sur un objectif de 70 % ou une augmentation de 6 % comparativement à 2016.

Au cours des prochaines années, des efforts devront être fait afin d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles, de la MRC d'Antoine-Labelle, tout en tenant compte qu'en 2020, il y aura interdiction d'enfouissement des matières organiques.

Jimmy Brisebois
Directeur général

Conseil d'administration

REPRÉSENTANTS - VILLE OU MUNICIPALITÉS

Monsieur Robert Leblanc, Président
Municipalité de Kiamika

Monsieur Gaétan Brunet, Vice-Président
Municipalité de Lac-des-Écorces

Monsieur Normand St-Amour
Municipalité de Chute-Saint-Philippe

Monsieur Gilbert Pilote
Municipalité de Ferme-Neuve

Madame Danielle Ouimet
Municipalité de Lac-du-Cerf

Monsieur Denis Ethier
Ville de Mont-Laurier

Monsieur Jean Gascon
Municipalité de Lac-Saint-Paul

Monsieur Éric Lévesque
Municipalité de Mont-Saint-Michel

Monsieur Henri Grenier
Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Monsieur Stéphane Roy
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Monsieur André Benoit
Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-
Îles

Madame Annick Brault
Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

Comité exécutif

Monsieur Robert Leblanc, Président
Municipalité de Kiamika

Monsieur Gaétan Brunet
Municipalité de Lac-des-Écorces

Monsieur Denis Ethier
Ville de Mont-Laurier

Monsieur Jean Gascon
Municipalité de Lac-Saint-Paul

Monsieur Stéphane Roy
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

RÔLE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Dirigé par le conseil d'administration, le comité exécutif a comme principal mandat de discuter des dossiers en cour et d'en faire des recommandations ou des rapports au conseil d'administration

Comité de vigilance

Organisme local voué à la protection de l'environnement

Monsieur Réal Richer, Président

Représentant de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)

Citoyen du voisinage

Monsieur Étienne Chartrand

Représentant des citoyens du quartier

Ville de Mont-Laurier

Monsieur Denis Ethier

Représentant de la Ville de Mont-Laurier

MRC d'Antoine-Labelle

Monsieur Jocelyn Campeau

Représentant de la MRC d'Antoine-Labelle

Organisme local

Poste vacant

Monsieur Jimmy Brisebois, Directeur général de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre agit comme secrétaire pour le comité de vigilance.

RÔLE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le rôle du comité de vigilance est de faire des recommandations, à la Régie, sur l'élaboration et la mise en œuvre des mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations et à atténuer ou à supprimer les impacts du LET sur le voisinage et l'environnement.

Employés

RÉGULIER – VOLET ADMINISTRATION

Monsieur Jimmy Brisebois

Directeur général

Madame Carole Boudrias

Directrice générale adjointe

Madame Mariève Garceau

Agente de communication

Madame Diane Bazinet

Adjointe administrative

RÉGULIER – VOLET OPÉRATION

Monsieur Michel Papineau

Contremaître

Madame Suzanne Brunet

Préposée à la balance à camion

Monsieur Julien Lecavalier

Technicien à l'usine de traitement des eaux de lixiviation

Monsieur Mike Brisebois

Opérateur à l'aire de réception des boues de fosses septiques

Monsieur Patrick Papineau

Opérateur à la plateforme de compostage

Monsieur Kevin Desloges-Murcia

Opérateur à la plateforme de compostage

(suite)

Monsieur Yvan Huberdeau
Opérateur de machinerie lourde

Monsieur André Chéchippe
Opérateur de machinerie lourde

Monsieur Philippe Chéchippe
Opérateur de machinerie lourde

Monsieur Stéphane Leboeuf
Opérateur de machinerie à l'écocentre

Madame Josée Pilon
Préposée à la mise en ballot du carton

Madame Anouk Chéchippe
Préposée au déchetage de documents
confidentiels

Monsieur Michel Despaties
Préposé au RDD et au TIC

Monsieur Paul-André Côté
Préposé à l'écocentre

Monsieur Christian Martineau
Chauffeur à la collecte de carton

Monsieur Justin Constantineau
Chauffeur à la collecte de carton

Monsieur Patrick Kingsley
Journalier à la collecte de carton

Monsieur Maxime Chalifoux
Journalier à la collecte de carton

Monsieur Christian Vaillancourt
Chauffeur à la collecte de carton
En arrêt de travail

Saisonnier 2017

Madame Lynda Lanctôt
Patrouille verte

Monsieur Claude Michaudville
Patrouilleur vert

Madame Sandra Bissonnette
Journalière

Monsieur Martin Longpré
Journalier

Administration

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit respecter les lois en vigueur ainsi que ces différents certificats d'autorisation afin de pouvoir exercer ces activités.

Parmi les Lois et les certificats d'autorisation en vigueur, voici ceux auxquels la Régie doit se référer :

Pour les opérations :

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
- Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle
- Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un lieu d'enfouissement techniques et d'un système de traitement du lixiviat
- Certificat d'autorisation pour l'implantation d'un lieu de compostage, d'un système de déshydratation des boues de fosses septiques et augmentation de la capacité de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique.
- Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une aire de réception et de refroidissement des cendres industrielles.

Pour l'administration :

- Le Code municipal

Opération

ENFOUISSEMENT

En 2017, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé au recouvrement final des cellules #1 et d'une partie de la #2 et ce, au montant total de 401 491 \$ (taxes nettes) pour 6000 m² de recouvrement.

C'est l'entreprise Gaétan Lacelle excavation qui fut en charge des travaux de recouvrement des cellules d'enfouissement technique.



Les employés de la Régie ont aussi préparé l'assise de la cellule #7 en vue de la pose des membranes lors de la construction à l'été 2018.

En 2017, la Régie a enfoui 12 278 tonnes métriques de déchets dans ces cellules d'enfouissement techniques.

AIRE DE RÉCEPTION DES BOUES DE FOSSES

SEPTIQUES

En 2017, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ont procédé à la première année complète du traitement des boues de fosses septiques ainsi que de l'aire de réception des boues de fosses septiques.

La Régie a donc traité 4 245 tm de boues de fosses septiques provenant des 1 718 fosses septiques vidées sur son territoire et qui ont été acheminé à son aire de réception.

Il est à noter que seulement 1 718 fosses septiques ont été vidés sur les 4 650 fosses prévues (selon l'étude de Solinov).

COLLECTE DE BACS NOIRS

2017 fut la première année complète où les matières résiduelles (bac noir) ont été ramassés 18 fois dans l'année.

Cette décision, de passer une fois par mois en saison hivernal, a eu pour effet de diminuer l'enfouissement de 584 tm comparativement à 2016, soit une diminution de 9 % pour terminer l'année avec un tonnage de 5 672 tm.

Par le fait même, les 584 tm de moins dans le bac noir ont été redirigés soit dans le bac vert ou dans le bac brun.

VALORISATION DES CENDRES INDUSTRIELLES

2017 fut la première année de l'entente avec Englobe et ce, pour la valorisation des cendres industrielles sur des terres agricoles.

En 2017, la Régie a reçu 2 324 tm de cendres, principalement de l'usine Uniboard de Mont-Laurier. Sur le 2 324 tm de cendres reçues, 2 044 tm ont été valorisées sur des terres agricoles.

BIOGAZ

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, à la suite d'une entente avec Gaz Métro pour la récupération de ces biogaz, leur vend ces derniers au coût de 15.00 \$ / t CO² e.



Récupération

RECYCLAGE

En 2017, c'est 2 760 tm de recyclage que nous avons fait parvenir à Tricentris. Ce qui représente une augmentation de 3 % ou 91 tm comparativement à 2016.

Le 24 mai 2016, un incendie s'est déclaré dans notre centre de transbordement des matières recyclables ce qui nous a fait perdre 26,4 tm de recyclage.

ÉCOCENTRE

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a récupéré le tonnage suivant à son écocentre :

Résidus verts : 587.23 tm
 Matelas : 63.02 tm
 Métal : 208.16 tm
 Bois : 1709.49 tm
 Bardeaux : 1128.11 tm
 Ciment : 355.03 tm

De plus, le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et des résidus domestiques dangereux (RDD) ont permis de ramasser :

RDD : 81.26 tm
 TIC : 77.06 tm

COLLECTEURS DE PILES

En collaboration avec la maison Lyse-Beauchamp, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé à la livraison de nouveaux collecteurs de piles dans les industries, les commerces et les institutions de ces douze municipalités membres.

Au total, c'est 106 collecteurs de piles que la Régie a distribué pour un total de 6 tm de piles de récupérés.



COLLECTE COMMERCIAL DE CARTON

La collecte commerciale de carton a permis à la Régie de ramasser 516.45 tm de carton provenant des différentes industries, commerces et institutions de notre territoire.

C'est 246 clients qui se prévalent de ce service gratuit.

Le carton est mis en ballots et vendu à Kruger. En 2017, c'est 1 148 ballots qui ont été faits ce qui représente 26 voyages de remorque de 53 pieds.

En effet, les producteurs agricoles peuvent faire ramasser leurs plastiques agricoles, celui qui emballe les ballots de foin, et ainsi, réduire leur taux d'enfouissement.

Tonnage pour la première collecte : 1.26 tm



DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS

CONFIDENTIELS

En 2017, c'est 70.61 tm de papier provenant de différents clients qui ont été déchiquetés.

Le papier est mis en ballot et vendu à Kruger. En 2017, c'est 156 ballots qui ont été faits ce qui représente 4 voyages de remorque de 53 pieds.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

En 2017, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé à la collecte de matières organiques qui fut transformées en compost sur sa plateforme de compostage.

C'est 3 030.59 tm qui ont été ramassés ou apportés à l'écocentre et ce, comme suit :

Matières organiques (bac brun) :	2 414.40 tm
Résidus verts (écocentre) :	587.23 tm
Matières organiques (ICI) :	28.96 tm

RÉCUPÉRATION DU PLASTIQUE AGRICOLE

C'est au mois de décembre 2017 qu'a eu lieu la première collecte de récupération des plastiques agricoles et ce, sur le territoire de la Régie.

Le compost mature a été distribué, tout au long de l'année. En tout, c'est 394 tm que la Régie a distribué gratuitement aux contribuables des municipalités membres.

Il y a 335 tm de compost en réserve qui sera distribué au printemps 2018.